



SENSIBILISATION DES EQUIPES MEDICALES A LA TRACABILITE DES DMI

FLAIS T., LECANTE V., DAUCHOT JM., MERY D. Service Pharmacie CHI André Grégoire Montreuil 93105

Introduction : Le contrat de bon usage (CBU) et le décret de matériovigilance n°2006-1497 exigent la traçabilité des dispositifs médicaux implantables (DMI). Le Centre Hospitalier de Montreuil trace l'ensemble des DMI à l'aide d'AMI (logiciel de gestion de Bloc Opératoire). Pour répondre aux exigences du CBU, la Pharmacie a mis en place deux types d'audit portant sur cette traçabilité.

Matériel et méthode :

Audit	Trimestriel	Mensuel
Nature de l'audit	Présence de la traçabilité des DMI hors GHS dans le dossier patient	Présence de l'identification du patient, du prescripteur, du DMI et de l'indication dans AMI
Référentiel de l'audit	Traçabilité dans AMI	Traçabilité manuscrite
Service	- Cardiologie Interventionnelle - Chirurgie Orthopédique - ORL - Gynécologie	- Cardiologie Interventionnelle - Bloc Opératoire
Période	Janvier à mars 2008 Avril à juin 2008	2007 : Septembre à décembre 2008 : Janvier à avril
Effectif	10 patients par trimestres tirés au sort parmi les 4 services	2007 : 448 DMI posés 2008 : 630 DMI posés

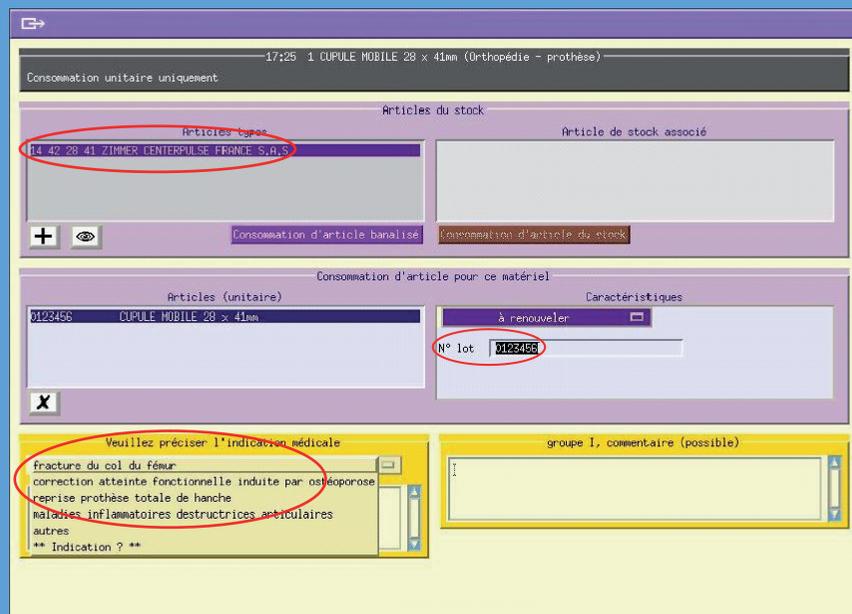


Figure 1 : Traçabilité dans le logiciel AMI

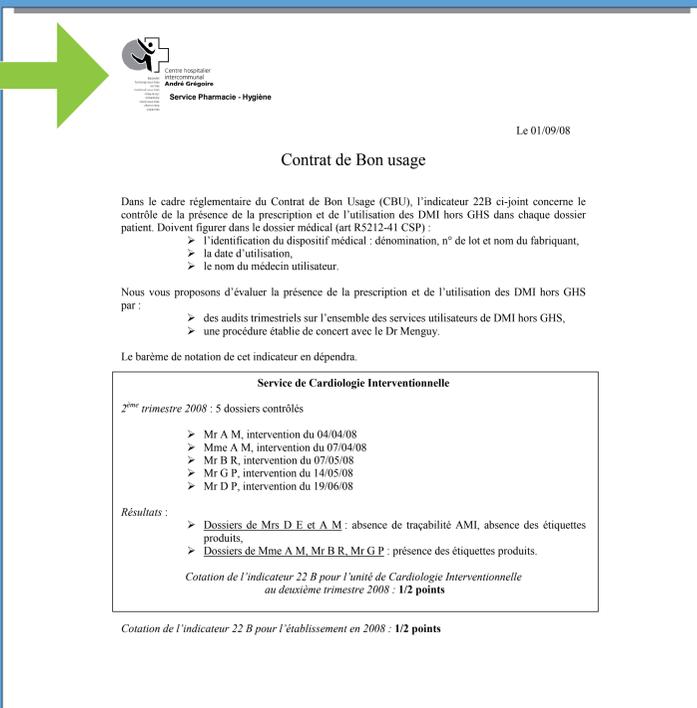
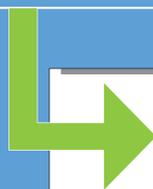


Figure 3 : Résultats de l'audit trimestriel transmis aux Médecins

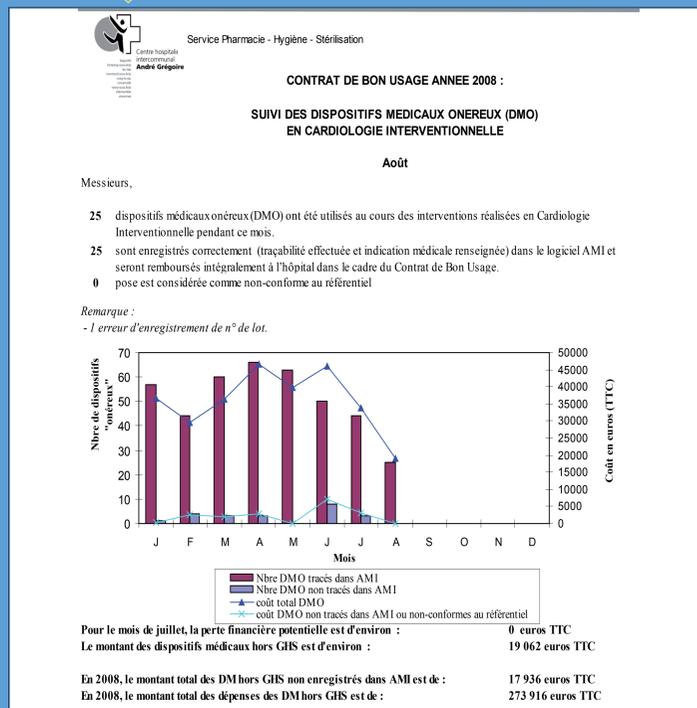


Figure 2 : Résultats de l'audit mensuel transmis aux Médecins

Résultats :

Audit trimestriel : Un écart de 10% de conformité est noté entre le premier et le second trimestre 2008. La note de l'indicateur B22 est de 1 pour les deux premiers trimestres.

Audit mensuel :



	Cardiologie Interventionnelle		Bloc Opératoire		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Année	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Nombre de DMI	191	238	257	247	448	485
Nombre de DMI non tracés	16	11	42	8	58	19
% de DMI tracés	87.1	96.1	83.7	96.8	87.1	96.1
coût total DMI	96528	149313	72180	80149	168709	229463
coût DMI non tracés dans AMI ou non-conformes au référentiel	16874	7624	12796	1428	29670	9052

Tableau I : Résultats de l'audit mensuel

Lors de cet audit mensuel, la Pharmacie corrige systématiquement dans AMI les traçabilités manquantes ou non conformes. Le pourcentage de DMI tracés dans AMI a augmenté de 9% et atteint 96% avant correction systématique par la pharmacie en 2008. Les pertes financières potentielles ont diminués de 69 %.

Conclusion : La communication des résultats d'audits aux services cliniques contribue à sensibiliser les professionnels de santé à l'amélioration de la traçabilité avec comme conséquences une sécurité sanitaire renforcée et un remboursement optimal des DMI hors GHS.